ConstruForce Canada

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

N-É

NOUVELLE-ÉCOSSE

POINTS SAILLANTS 2023–2032

La Nouvelle-Écosse entame la période de prévision 2023-2032 après une période de croissance brève, mais intense. L'investissement dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle a atteint des sommets en 2022 et ne devrait se replier que légèrement en 2023.

Le marché de l'habitation de la province a été stimulé par une migration intérieure élevée et des taux d'intérêt historiquement bas. Compte tenu de la hausse des taux en 2023, le marché de la construction des nouvelles habitations devrait ralentir. L'emploi dans le secteur de la rénovation, cependant, devrait augmenter annuellement pendant la période de prévision.

Les prévisions à plus long terme font état d'une croissance soutenue de l'investissement dans les secteurs de la construction non résidentielle et résidentielle entre 2024 et 2028. Le secteur non résidentiel, en particulier, sera notamment influencé par l'investissement dans de nombreux projets clés d'exploitation minière, de traitement des eaux usées, d'écoles et d'hôpitaux. Par la suite, la croissance ralentira en raison de l'achèvement de grands projets et d'un ralentissement de l'activité dans le secteur de l'habitation.

La demande grandissante pendant la période de prévision exigera une augmentation de la population active en construction de 2 900 travailleurs dans la province. D'ici 2032, le secteur de la construction devra recruter et retenir environ 10 700 travailleurs supplémentaires pour répondre aux demandes d'expansion et de remplacement, car on estime que 7 800 travailleurs, soit 24 % de la population active du secteur en 2022, prendront leur retraite.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION EN 2022, NOUVELLE-ÉCOSSE

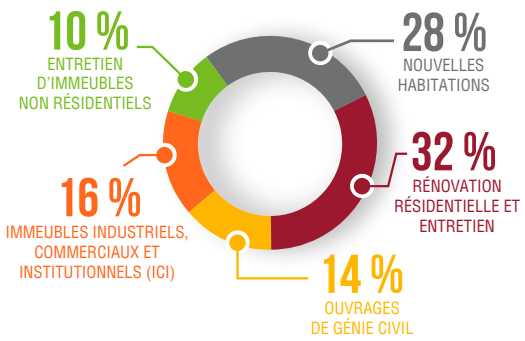

PERSPECTIVES SUR 10 ANS RELATIVES À LA MAIN-D'OEUVRE, NOUVELLE-ÉCOSSE

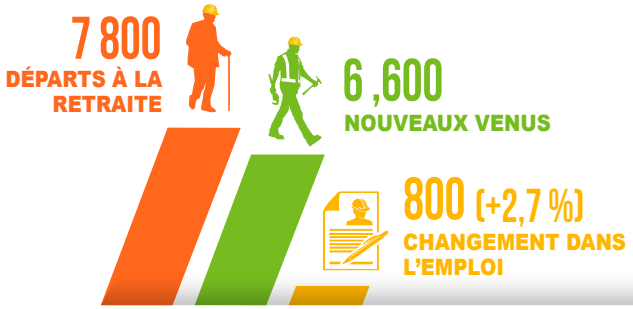

TAUX DE CHÔMAGE MOYEN 10,6 %

FAITS SAILLANTS

- L'augmentation des besoins en main-d'œuvre a fait passer le taux de chômage moyen du secteur de la construction de la province à 5,9 % en 2022.
- Les besoins en main-d'œuvre dans le secteur de la construction devraient croître pour atteindre un sommet de plus de 33 200 travailleurs en 2028, en raison de la hausse de la demande dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle.
- Les mises en chantier, stimulées par la croissance démographique, atteindront un sommet de près de 6 200 unités (+11 % par rapport à 2022) en 2027.
- Les travaux en cours dans le cadre d'une série de grands projets en construction non résidentielle porteront l'emploi à un niveau record de plus de 13 000 travailleurs par année entre 2026 et 2028.
- Le marché du travail pour la plupart des métiers et professions des secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle reste sous tension à court terme, avant de ralentir dans les dernières années de la période de prévision.

Le système d'IMT de ConstruForce

ConstruForce Canada utilise un modèle prévisionnel fondé sur des scénarios pour évaluer les besoins en main-d'œuvre futurs des marchés de la construction industrielle lourde, de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle. Le système d'information sur le marché du travail (IMT) effectue le suivi de 34 métiers et professions. Pour améliorer encore davantage la fiabilité du système, ConstruForce consulte les intervenants du secteur, notamment les groupes syndicaux, les entrepreneurs et les propriétaires, pour valider les hypothèses utilisées dans le cadre des scénarios et des listes de projets de construction, et il tente d'obtenir des données auprès des gouvernements sur des analyses connexes. L'information est ensuite présentée sous forme de cotes d'équilibre des conditions du marché du travail dans le but d'aider les employeurs du secteur à gérer leurs ressources humaines.

PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse entame la période de prévision à un sommet. Les grands projets en cours et les nouveaux projets dans le secteur de la construction non résidentielle s'ajoutent à la croissance déjà créée par la vigueur de la construction de nouvelles habitations et des activités de rénovation. L'investissement total dans le secteur de la construction a crû de 3 % en 2022 par rapport à 2021.

L'économie de la province a profité d'un solide redressement après la pandémie et a rebondi de près de 6 % en 2021. Bien que ce taux traduise une forte hausse de la demande, les niveaux de 2022 n'ont que légèrement diminué, soutenus par la croissance de l'investissement en construction commerciale et résidentielle, elle-même stimulée par une migration interprovinciale vigoureuse. Même si la croissance démographique devrait demeurer forte en 2023, la hausse des taux d'intérêt entrainera une certaine pression à la baisse sur la croissance, ralentissant l'investissement dans le secteur de la construction résidentielle en particulier, et érodant la confiance des consommateurs. Alors que l'économie mondiale se redressera en 2024, le PIB de la Nouvelle-Écosse devrait augmenter légèrement, ce qui devrait maintenir la croissance au-dessus de 2 % jusqu'en 2027, tandis qu'un taux de migration internationale plus élevé devrait favoriser une croissance dépassant 1 % jusqu'à la fin de la période de prévision.

L'investissement dans la construction résidentielle devrait redescendre du sommet atteint en 2022 et reculer de 3 % en 2023. La hausse des taux d'intérêt contribuera à une réduction d'environ 5 % des mises en chantier. À mesure que les consommateurs s'ajusteront à l'augmentation des taux d'intérêt et que la croissance démographique exercera une pression en faveur de la construction de nouvelles habitations, le marché remontera et atteindra un sommet de près de 6 200 unités (+11 % par rapport à 2022) en 2027. Les mises en chantier ralentiront ensuite jusqu'en 2032, diminuant de 9 % par rapport à 2022. Les activités de rénovation, quant à elles, enregistreront un cycle haussier ininterrompu tout au long de la période de prévision.

Comme le montre la figure 1, l'emploi total dans le secteur de la construction résidentielle se repliera légèrement en 2023 avant de connaître une longue série d'augmentations et atteindra un sommet d'un peu moins de 19 900 travailleurs (+6 % par rapport à 2022) en 2028. Les conditions serrées du marché du travail en 2022 devraient se maintenir jusqu'en 2025 pour la plupart des métiers et professions, puis s'équilibrer par la suite.

L'investissement dans la construction non résidentielle devrait augmenter légèrement en 2023. Les retards dans la construction d'un grand établissement de santé devraient maintenir l'investissement dans la construction d'immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) aux mêmes niveaux qu'en 2022, tandis que l'investissement dans la construction d'ouvrages de génie civil devrait se replier légèrement. À mesure que l'économie mondiale se redressera, l'investissement devrait augmenter dans ces deux segments. La construction d'ouvrages de génie civil atteindra son apogée en 2028, compte tenu des travaux effectués dans une grande mine d'or et de la remise en état de Boat Harbour. Le démarrage proposé d'une installation d'hydrogène et d'ammoniac verts et d'un autre projet de mine d'or qui n'ont pas encore été intégrés aux prévisions pourrait modifier la trajectoire de la croissance de l'emploi à moyen terme. L'emploi dans la construction d'immeubles ICI atteindra également un sommet en 2025, compte tenu de travaux dans le secteur des soins de santé. L'emploi dans le secteur non résidentiel dépassera les 13 000 travailleurs entre 2026 et 2028, avant de se replier jusqu'à atteindre un niveau 5 % (+270 travailleurs) supérieur à celui de 2022 d'ici 2032.

Selon les prévisions du scénario 2023-2032 de ConstruForce Canada, dans l'ensemble, l'emploi en construction en Nouvelle-Écosse atteindra un sommet de plus de 33 200 travailleurs en 2028 avant de redescendre, de sorte qu'en 2032, l'emploi aura augmenté de 800 travailleurs (+3 %) par rapport à 2022.

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Nouvelle-Écosse

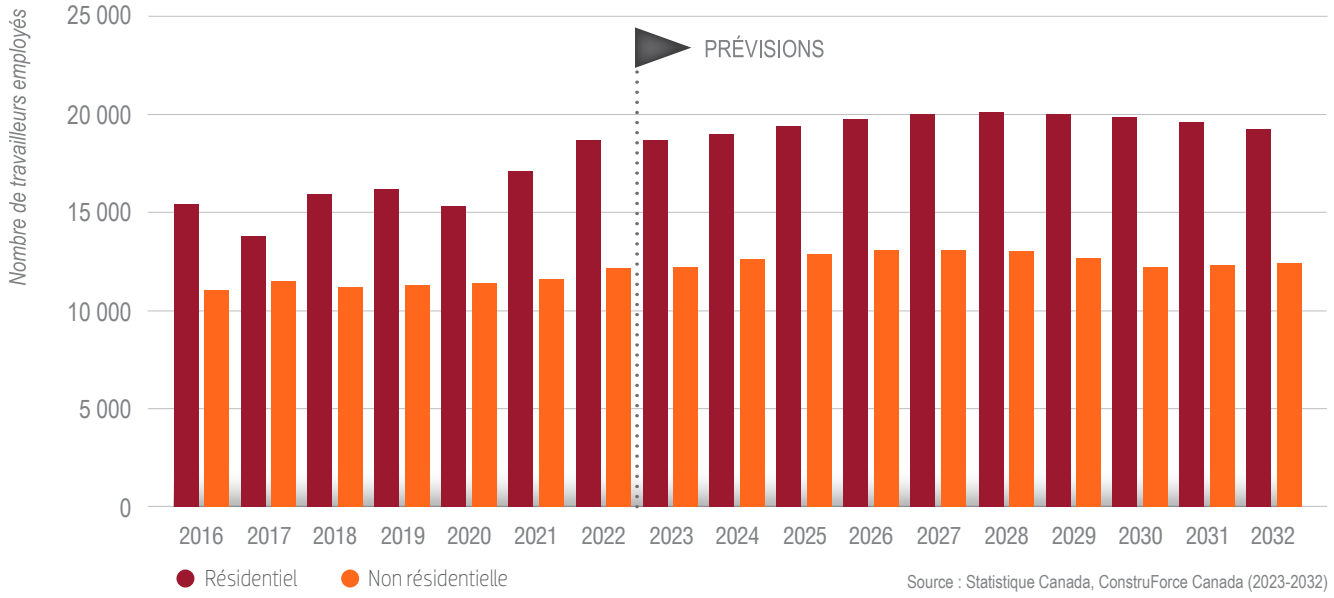

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Canada

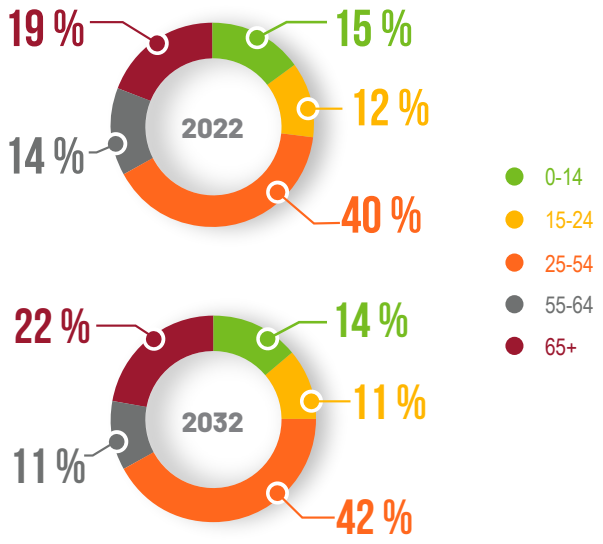

Source : ConstruForce Canada

Figure 3 : Répartition par âge de la population, Nouvelle-Écosse

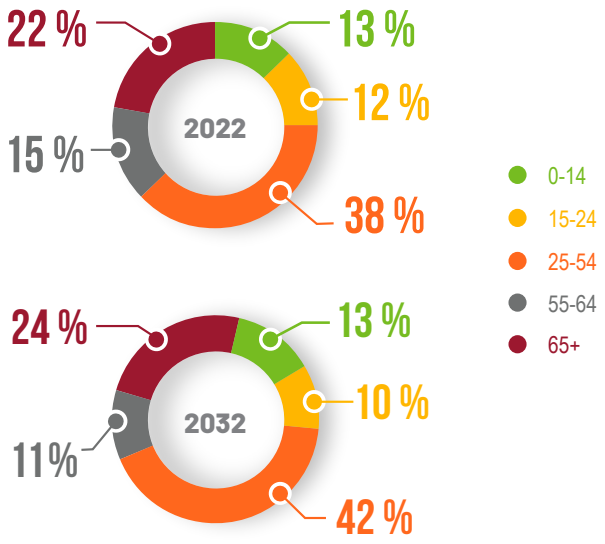

Source : ConstruForce Canada

Par le passé, le secteur de la construction de la province a réussi à attirer des travailleurs pour répondre à la demande croissante. On prévoit une hausse des besoins en main-d'œuvre de 2 900 travailleurs au cours de la période de prévision, ce qui pourrait exacerber les difficultés actuelles du marché. De plus, il faudra remplacer quelque 7 800 travailleurs qui prendront leur retraite pendant la même période, ce qui compliquera encore davantage les choses. Combinés, ces facteurs obligeront le secteur de la construction à recruter environ 10 700 travailleurs. Compte tenu des tendances de recrutement antérieures, le secteur de la construction devrait recruter 6 600 nouveaux venus de moins de 30 ans provenant de la population locale au cours de la période de prévision. Cependant, à moins d'accroître le recrutement, le secteur pourrait devoir combler un déficit de jusqu'à 4 100 travailleurs supplémentaires.

DÉMOGRAPHIE : LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE CRÉE DES DÉFIS EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE

Dans l'ensemble du pays, la part de la population active âgée de 65 ans ou plus, majoritairement retraitée, est passée de 15 % en 2012 à 19 % en 2022. Comme le montre la figure 2, elle devrait encore augmenter pour atteindre 22 % d'ici 2032.

La population active sera également confrontée à la diminution du nombre de jeunes. La proportion des personnes âgées de 15 à 24 ans dans la population nationale, c'est-à-dire celles qui sont sur le point d'entrer dans la population active, diminue. Elle est ainsi passée de 13 % en 2012 à 12 % en 2022, et devrait redescendre à 11 % d'ici 2032.

Ces tendances entraîneront des difficultés de recrutement dans tous les secteurs, y compris celui de la construction.

Il y a toutefois de bonnes nouvelles. Les nouveaux objectifs fédéraux en matière d'immigration, annoncés en novembre 2022, prévoient l'arrivée de 465 000 résidents permanents en 2023, de 485 000 en 2024 et de 500 000 supplémentaires en 2025. Ces nouvelles cibles devraient favoriser une croissance accrue du principal groupe d'âge actif (personnes âgées de 25 à 54 ans) et contribuer à réduire la pression sur le marché du travail pendant la prochaine décennie. Elles pousseront également les industries locales à recruter davantage de nouveaux arrivants afin de soutenir les programmes de recrutement locaux traditionnels.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR LA MIGRATION

La démographie de la Nouvelle-Écosse suit une tendance similaire. Comme le montre la figure 3, les jeunes de 15 à 24 ans représentaient 12 % de la population de la province en 2022. Ce pourcentage devrait diminuer à 10 % d'ici 2032. Parallèlement, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, qui sont pour la plupart à la retraite, devrait passer de 22 % à 24 % au cours de la même période.

La Nouvelle-Écosse est considérée comme une province ayant une population relativement âgée. Son taux de croissance démographique[1] est négatif depuis 2013, ce qui s'explique notamment par le fait que les familles d'aujourd'hui ont moins d'enfants que les générations précédentes de Canadiens.

[1] Le **taux d'accroissement naturel de la population** désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Figure 4 : Sources de croissance démographique (%), Nouvelle-Écosse

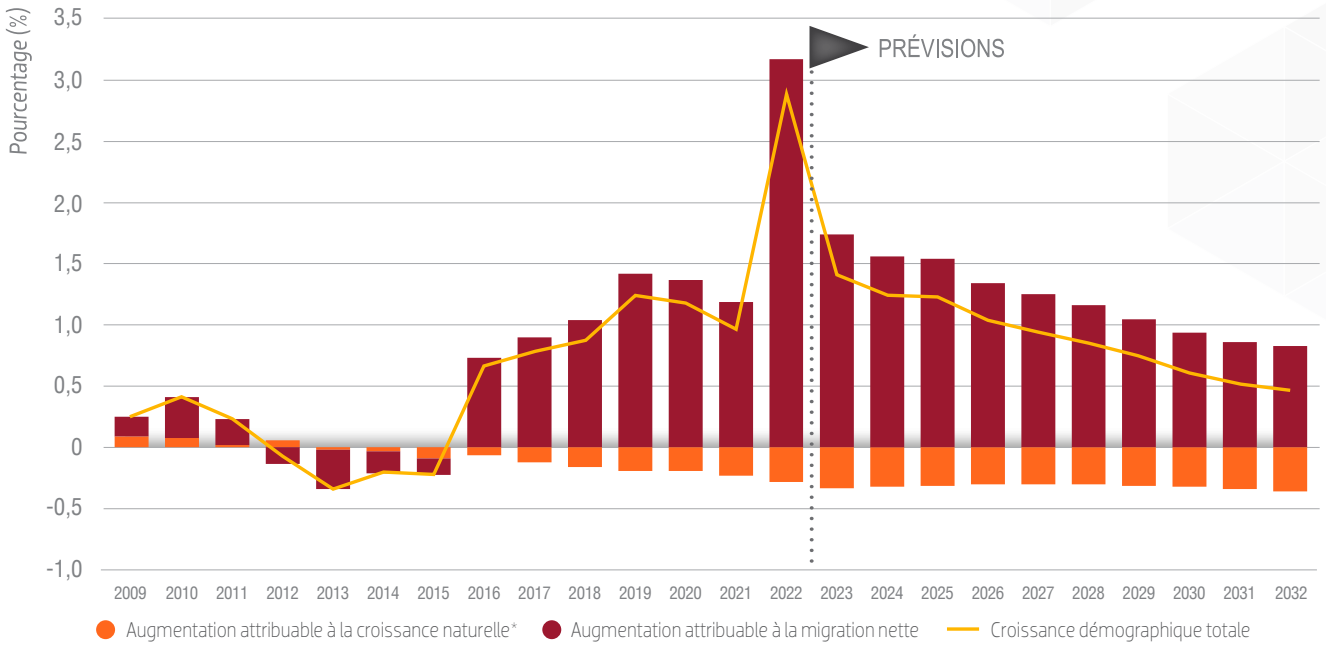

* Le **taux d'accroissement naturel de la population** désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

La migration vers la province a connu une forte croissance en 2022, favorisée par la fin des restrictions liées à la pandémie et un retour en présentiel des étudiants de niveau postsecondaire. Bien qu'il soit peu probable que ce niveau de migration intérieure se maintienne, on s'attend à ce que les niveaux de migration restent égaux ou supérieurs aux niveaux historiquement élevés jusqu'en 2027. L'arrivée de ces migrants en âge de travailler et d'avoir des enfants contribuera à maintenir une certaine pression à la hausse sur les taux de fécondité. Cela devrait aider à maintenir le taux d'accroissement naturel pendant la décennie. Le taux d'accroissement naturel de la population, combiné à des projections de migration positives, contribuera à l'augmentation de la population de près de 1 %, voire plus, à moyen terme. L'accroissement restera ensuite relativement stable, entre 0,5 % et 1 %, dans les dernières années de la décennie.

La figure 4 montre les diverses sources de croissance démographique en Nouvelle-Écosse au cours de la période de prévision.

PRÉVISIONS PAR SECTEUR

Les sections suivantes présentent les prévisions relatives aux marchés du travail des secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans la province.

Le système d'IMT de ConstruForce effectue le suivi de l'offre et tient compte des variations en matière de population active disponible, notamment les départs à la retraite, les nouveaux venus[2] et la mobilité nette[3].

ConstruForce évalue les conditions du marché pour 34 métiers et professions du secteur de la construction à l'aide d'un système de cotes d'équilibre qui regroupe les mesures des variations de l'emploi, du chômage et de la mobilité nette, et les rajustements en fonction des commentaires du secteur. Les cotes englobent les conditions du marché du travail des secteurs résidentiel et non résidentiel propres à chaque province compte tenu de l'activité de construction actuelle et prévue. De plus, des hypothèses sur la croissance économique et démographique provinciale, les nouveaux venus au sein de la population active et les cycles de migration (interprovinciale et internationale) font partie du scénario prévisionnel et sont incluses dans les cotes d'équilibre.

Les cotes d'équilibre pour certains métiers ont été supprimées en raison de la petite taille du bassin de main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée au moment de l'évaluation des conditions du marché du travail au niveau du secteur. Certains métiers sont également exclus, car ils ne participent pas en général au secteur évalué (p. ex., chaudronniers et mécaniciens de chantier dans le secteur résidentiel, et gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire dans le secteur non résidentiel).

Pour la Nouvelle-Écosse, des cotes d'équilibre ont été attribuées à 18 métiers et professions du secteur résidentiel et à 24 métiers et professions du secteur non résidentiel.

[2] On calcule le nombre de **nouveaux venus** en se basant sur la proportion habituelle de travailleurs de la province qui se joignent à la population active du secteur de la construction. L'estimation prévue pour l'ensemble de la période de prévision est fondée sur l'hypothèse selon laquelle le secteur de la construction pourra recruter ce groupe de travailleurs malgré la concurrence exercée par les autres secteurs.

[3] La **mobilité nette** fait référence aux déplacements de la main-d'œuvre au sein de la population active locale de la construction. La mobilité vers le marché illustre l'arrivée au sein de la population active de travailleurs du secteur provenant de l'extérieur de la province ou bien de travailleurs provenant d'autres secteurs d'activité. Bon nombre de membres de ce groupe quitteront rapidement la province lorsque l'emploi diminuera : il s'agit de la mobilité vers l'extérieur.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le secteur de la construction résidentielle de la Nouvelle-Écosse a entamé la pandémie sur les chapeaux de roue, soutenu par une combinaison de facteurs, notamment un niveau d'immigration élevé, la faiblesse record des taux d'intérêt et de faibles taux d'inoccupation dans la région métropolitaine d'Halifax et ses environs. Les mises en chantier ont enregistré une légère diminution en 2022 par rapport aux niveaux élevés atteints en 2021. À mesure que les consommateurs s'adapteront à l'augmentation des taux d'intérêt, les mises en chantier devraient se redresser en 2023 et continuer à progresser, pour atteindre un sommet en 2027. Par la suite, elles devraient diminuer jusqu'en 2032. En 2032, les mises en chantier globales devraient être inférieures de 11 % au point de référence de 2022, mais malgré cette baisse, leur niveau devrait rester bien supérieur aux niveaux historiques.

L'investissement dans le secteur de la rénovation a augmenté en 2022 et devrait continuer à croître en raison du vieillissement du parc de logements et de la hausse des revenus qui permet aux propriétaires d'investir dans l'amélioration de leur logement. La figure 5 illustre les tendances prévues en matière d'investissements dans les nouvelles habitations et la rénovation pour le secteur de la construction résidentielle.

L'emploi dans le secteur de la construction résidentielle a augmenté de plus de 1 600 travailleurs (+9 %) en 2022, le secteur ayant fait face à une croissance notable de l'activité de rénovation et de construction de nouvelles habitations. On s'attend à ce que l'emploi diminue légèrement en 2023 et en 2024, les questions d'abordabilité freinant le marché des nouvelles habitations en particulier. Il atteindra un sommet en 2028, avant de se maintenir à des niveaux bien supérieurs aux niveaux historiques jusqu'à la fin de la période de prévision. Le secteur devrait augmenter de 570 travailleurs au cours de la période de prévision, en raison de gains dans les activités de rénovation (+1 300 travailleurs; +18 %) et d'entretien (+500 travailleurs; +19 %), ce qui compensera la perte de plus de 1 200 travailleurs (-14 %) dans la construction de nouvelles habitations.

Il convient de noter que les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour doubler le nombre de nouvelles habitations construites au Canada au cours des dix prochaines années n'ont pas été pris en compte dans cette analyse.

Figure 5 : Investissement dans la construction résidentielle, Nouvelle-Écosse

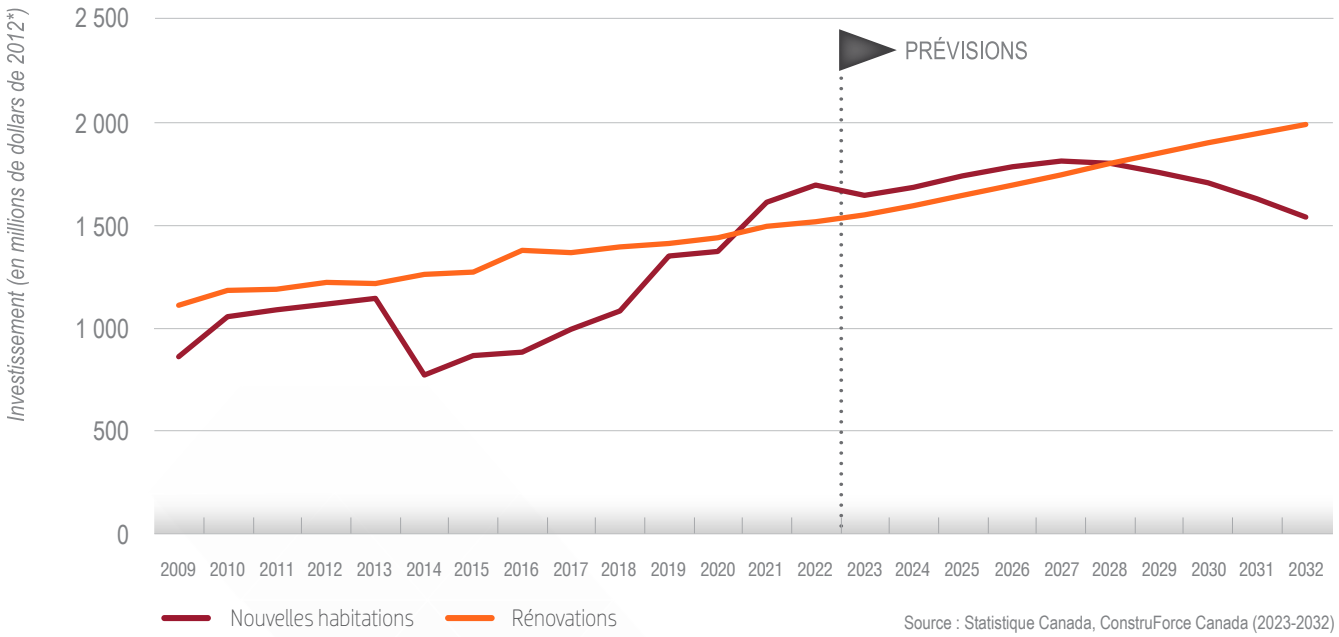

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le tableau 1 présente les conditions du marché du travail pour les principaux métiers et professions du secteur de la construction résidentielle de la province en 2022. Les niveaux élevés de mises en chantier en 2021 et en 2022 ont mené à des conditions du marché du travail exceptionnellement serrées pour presque tous les métiers. Les conditions devraient se détendre légèrement en 2023 et en 2024, mais on ne s'attend pas à un retour à une situation d'équilibre avant 2026.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1 Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.

2 Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.

3 La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.

4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.

5 Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

Tableau 1 : Cotes d'équilibre du secteur résidentiel, Nouvelle-Écosse

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Briqueteurs-maçons	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	5	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire	5	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	5	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : ConstruForce Canada

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Comme le montre la figure 6, le secteur de la construction non résidentielle de la Nouvelle-Écosse a connu une croissance modérée en 2022, enregistrant des gains de 3 % et de 5 % dans les secteurs de la construction d'ouvrages de génie civil et d'immeubles ICI, respectivement. L'investissement dans la construction d'immeubles industriels a été stimulé par une reprise liée aux capacités de fabrication et d'entreposage, tandis que l'investissement dans la construction d'immeubles institutionnels et gouvernementaux a été soutenu par des projets dans les secteurs de l'éducation et des soins de santé. L'investissement devrait connaître un nouveau cycle baissier en 2023, l'économie mondiale exerçant une pression sur les dépenses des entreprises. Un cycle haussier est prévu entre 2026 et 2028.

L'investissement dans la construction d'ouvrages de génie civil devrait diminuer légèrement à court terme et se replier de 3 % et de 4 % en 2023 et en 2024. Le plan provincial de dépenses en immobilisations devrait assurer un investissement élevé associé aux infrastructures en 2023, mais l'investissement devrait diminuer par la suite. L'investissement reprendra du poil de la bête vers le milieu de la décennie, grâce à des travaux dans une mine d'or et à plusieurs projets hospitaliers. Le démarrage des travaux en lien avec un projet proposé d'installation d'hydrogène et d'ammoniac verts et un autre projet de mine d'or qui n'ont pas encore été intégrés aux prévisions pourrait modifier de façon notable la trajectoire de la croissance de l'emploi à moyen terme. Si ces travaux ne reçoivent pas les autorisations nécessaires, l'emploi dans le secteur de la construction d'ouvrages de génie civil devrait atteindre un sommet en 2026 avant de reculer de 2 % en 2032 par rapport à 2022.

L'emploi dans le secteur de la construction d'immeubles ICI suivra une trajectoire similaire et augmentera pour atteindre un sommet en 2026, avant de se replier de 1 % en 2032 par rapport à 2022.

Dans l'ensemble, l'emploi total dans le secteur de la construction non résidentielle devrait augmenter de 250 travailleurs (+2 %) au cours de la période de prévision.

Figure 6 : Investissement dans la construction non résidentielle, Nouvelle-Écosse

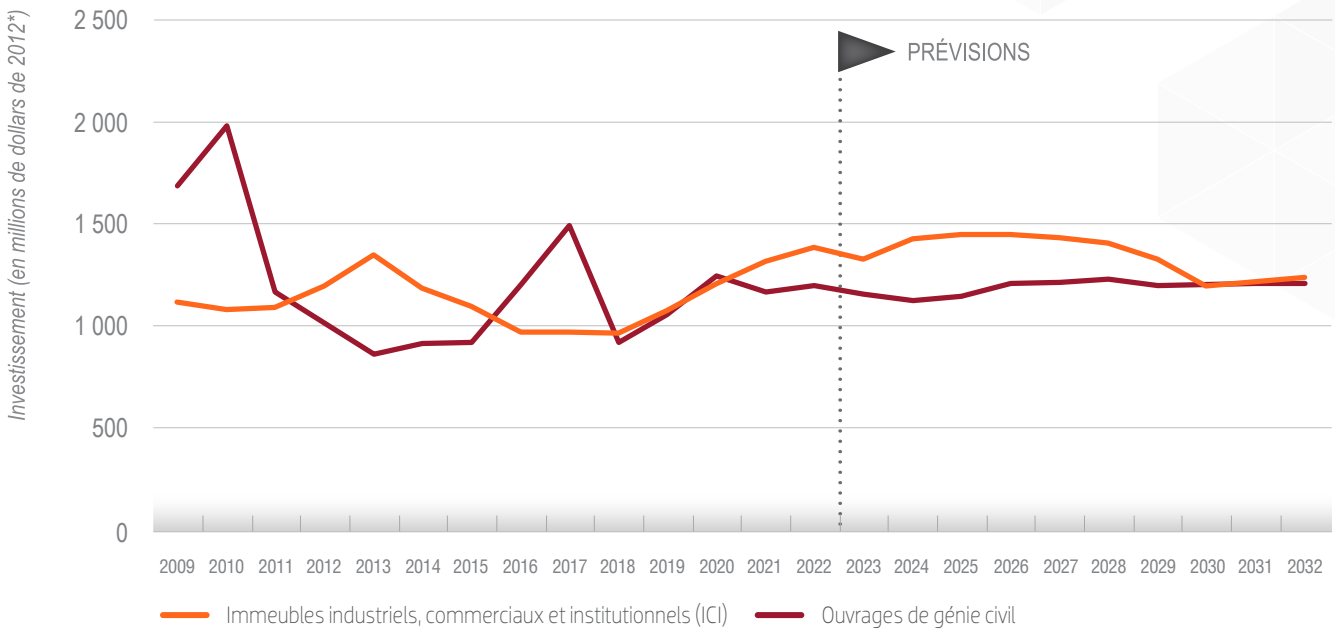

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

Le tableau 2 présente une estimation des fluctuations (en pourcentage) de l'emploi en construction non résidentielle par secteur pendant trois périodes : à court terme (de 2023 à 2025), à moyen terme (de 2026 à 2028), et à long terme (de 2029 à 2032).

Tableau 2 : Changements touchant l'emploi par secteur dans la construction non résidentielle, Nouvelle-Écosse

SECTEUR		% CHANGEMENT De 2023 à 2025	% CHANGEMENT De 2026 à 2028	% CHANGEMENT De 2029 à 2032
Emploi total dans le secteur non résidentiel		6 %	1 %	-5 %
Immeubles ICI*	Immeubles industriels	-8 %	3 %	-2 %
	Immeubles commerciaux, institutionnels et gouvernementaux	12 %	-1 %	-9 %
Ouvrages de génie civil	Routes et ponts	-18 %	-3 %	-2 %
	Génie industriel lourd	27 %	12 %	-8 %
	Autres projets de génie civil	34 %	-4 %	-18 %
Entretien		-2 %	7 %	8 %

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

* industriels, commerciaux, institutionnels

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Le tableau 3 montre que les conditions du marché étaient tendues pour presque tous les métiers et professions en 2022, six métiers atteignant une cote d'équilibre de « 5 ». Étant donné que certains des travaux entrepris en 2022 se poursuivront en 2023, les pressions diminueront, mais seulement légèrement. L'activité augmentera à nouveau en 2024, propulsée par un accroissement de l'investissement dans le secteur de la santé. Ainsi, le marché du travail restera serré pour de nombreux métiers.

On ne s'attend pas à un retour à une situation d'équilibre des marchés du travail avant 2026 ou 2027.

Il y a aussi des possibilités de hausses importantes dans ce scénario. Plusieurs projets proposés de ressources naturelles (p. ex. hydrogène, mine d'or) qui ne figurent pas encore dans les prévisions pourraient entrainer une augmentation de la demande et mener à des défis de recrutement à moyen terme.

La conversion généralisée des immeubles ICI vers une plus grande utilisation de l'électricité pour le chauffage et la climatisation est exclue du présent rapport, car ces efforts en sont encore à leurs débuts et n'ont eu qu'une incidence mineure sur l'ensemble des marchés du travail de la construction. Au fur et à mesure que ces efforts s'intensifieront, ils seront intégrés aux prochains rapports sur les prévisions de ConstruForce Canada.

Tableau 3 : Cotes d'équilibre du secteur non résidentiel, Nouvelle-Écosse

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Chaudronniers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Briqueteurs-maçons	5	5	5	4	3	3	3	2	2	3	3
Charpentiers-menuisiers	5	4	4	4	3	3	3	3	2	3	3
Évaluateurs en construction	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Grutiers	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	4	5	4	3	3	3	2	2	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	5	4	5	4	3	3	3	3	2	3	3
Vitriers	4	4	5	4	4	3	3	2	2	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Calorifugeurs	3	4	4	3	3	3	3	2	2	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	4	5	3	3	2	2	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	4	4	4	3	3	3	3	2	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	5	4	5	4	4	3	3	2	2	3	3
Plombiers	5	4	5	5	4	3	2	2	2	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	4	5	5	4	3	2	2	2	3	3
Tôliers	4	4	5	4	3	3	3	2	2	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	5	4	4	4	4	3	2	2	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	4	3	3	3	3	3	2	3	3
Conducteurs de camions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : ConstruForce Canada

CONSTITUER UNE POPULATION ACTIVE DURABLE

POPULATION ACTIVE DISPONIBLE

Les niveaux d'emploi et de population active ont continué d'augmenter en 2022. Cependant, l'incapacité de la population active à croître aussi rapidement que l'emploi a entrainé une baisse du taux de chômage moyen de la province dans le secteur de la construction à un creux record de 3 % (non désaisonnalisé) en septembre 2022.

Le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse devra vraisemblablement recruter environ 10 700 travailleurs supplémentaires au cours de la période de prévision pour suivre l'expansion et remplacer les quelque 7 800 travailleurs, soit 24 % de la population active du secteur de la construction en 2022, qui devraient prendre leur retraite.

Compte tenu des projections démographiques de la province, une partie des besoins d'embauche pourraient être comblés par environ 6 600 nouveaux venus de moins de 30 ans provenant de la population locale, ce qui laisse un écart d'environ 4 100 travailleurs qui devront être recrutés (et retenus) :

- en augmentant le recrutement et la formation des jeunes
- en augmentant le recrutement de personnes de groupes en quête d'équité traditionnellement sous-représentées dans le secteur de la construction
- en recrutant au sein des populations actives en construction des provinces avoisinantes où le taux de chômage est supérieur
- en recrutant des travailleurs dotés des compétences requises provenant d'autres secteurs dans la province
- en recrutant à l'extérieur du pays en ayant recours à l'immigration permanente

La figure 7 résume les changements estimatifs visant la population active du secteur de la construction pendant toute la période de prévision 2023-2032.

DIVERSIFICATION DE LA POPULATION ACTIVE

APPRENTISSAGE

L'apprentissage est une source de main-d'œuvre essentielle au secteur de la construction. Avant la pandémie, les nouvelles inscriptions dans les vingt principaux programmes de métiers avaient commencé à se redresser, après plusieurs années de déclin (voir la figure 8). Malgré cela, les nouvelles inscriptions en 2019 étaient inférieures d'environ 4 % à celles de 2010. Le nombre d'apprentis achevant leur formation a augmenté au cours de la dernière décennie, ce qui peut être attribué à l'augmentation de l'activité de construction et du nombre d'heures disponibles pour permettre aux apprentis de terminer leur programme de formation professionnelle. Les nouvelles inscriptions diminuent plus rapidement que l'emploi dans les métiers. Il y a donc un risque que le nombre de nouveaux compagnons certifiés ne suffise pas à répondre aux besoins en main-d'œuvre à long terme. Certains métiers, notamment ceux de technicien d'équipement lourd, de technicien de lignes électriques et de mécanicien en réfrigération et en climatisation, ont connu une hausse des nouvelles inscriptions au cours de la dernière décennie.

Le tableau 4 présente une ventilation des besoins prévus en main-d'œuvre certifiée par métier pour répondre à la demande de main-d'œuvre et de remplacement du secteur de la construction pendant la période de prévision. Selon les prévisions concernant les nouvelles inscriptions, plusieurs métiers risquent de connaître une pénurie de nouveaux compagnons d'ici 2032. Les métiers de ce groupe sont les suivants : conducteur de grue mobile, couvreur, charpentier-menuisier, monteur d'installations au gaz, soudeur, tuyauteur/monteur d'appareils de chauffage, mécanicien industriel, technicien d'équipement lourd, électricien de construction et briqueteur-maçon.

Figure 7 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Nouvelle-Écosse

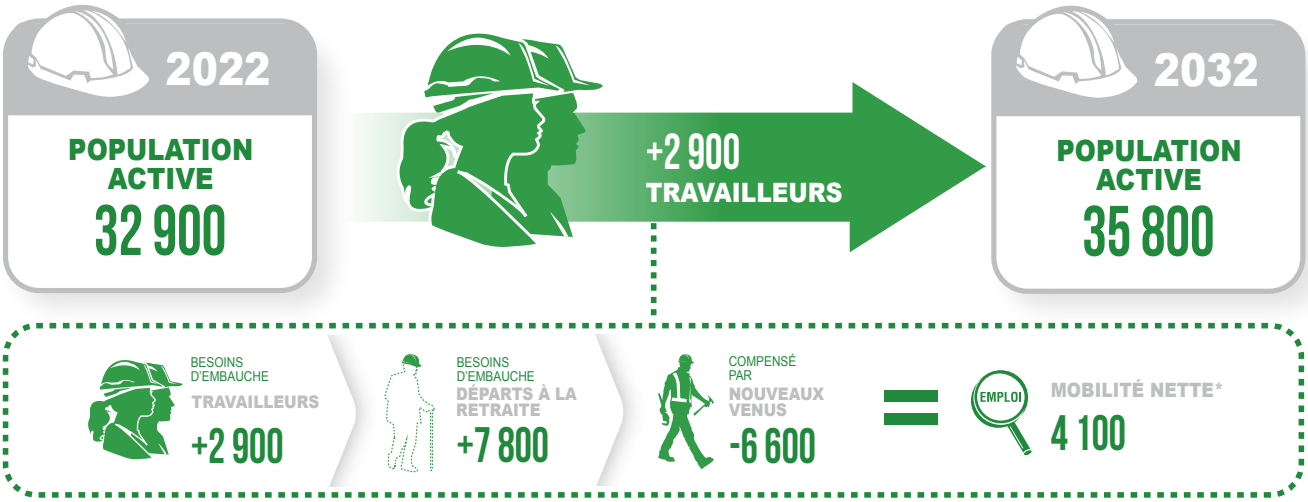

* **La mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

Figure 8 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Nouvelle-Écosse

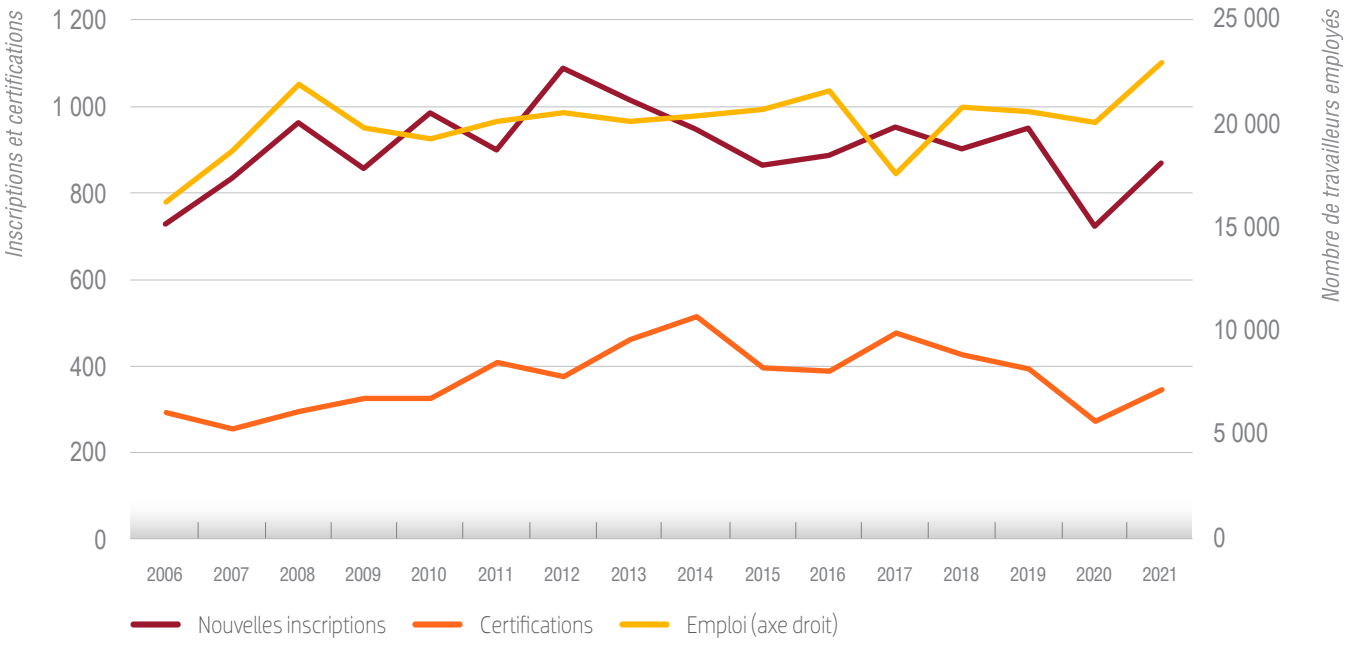

Source : ConstruForce Canada

Tableau 4 : Demande de certification en construction estimée et cible prévue de nouveaux venus par métier, Nouvelle-Écosse, 2023 à 2032

Métier	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Conducteur de grue mobile	64	405	●
Couvreur	116	613	●
Charpentier-menuisier	1 479	4 323	●
Monteur d'installations au gaz	7	60	●
Soudeur	85	158	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	76	154	●
Mécanicien industriel (mécanicien de chantier)	30	41	●
Technicien d'équipement lourd	46	63	●
Électricien de construction	839	1 414	●
Briqueteur-maçon	69	103	●
Chaudronnier	41	62	●
Électricien industriel	83	163	●
Plombier	272	443	●
Tôlier	56	79	●

● Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

suite à la page suivante

Tableau 4 : Demande de certification en construction estimée et cible prévue de nouveaux venus par métier, Nouvelle-Écosse, 2023 à 2032 (suite)

Métier	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Technicien de lignes électriques	12	9	●
Assembleur de charpentes métalliques (ajusteur)	29	22	●
Monteur de charpentes métalliques (barres d'armature)	7	4	●
Poseur de gicleurs	12	11	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	98	105	●
Calorifugeur (chaleur et froid)	25	34	●

● Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

Source : ConstruForce Canada

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la réduction de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la part des jeunes Canadiens pouvant entrer dans la population active diminue depuis plusieurs années. Compte tenu du départ à la retraite de la génération du baby-boom au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer de jeunes travailleurs sera féroce. Pour atténuer les répercussions de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Ainsi, le secteur doit recruter plus de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la population active actuelle, notamment les femmes, les Autochtones et les nouveaux arrivants.

En 2022, quelque 4 150 femmes travaillaient dans le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse : 26 % étaient en poste sur les chantiers (directement dans les projets de construction), tandis que les 74 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans des postes administratifs et de gestion. Des 30 900 travailleurs de métier œuvrant dans le secteur, les femmes ne représentaient que 4 % (voir la figure 9).

Les quelque 1 090 femmes de métier de la Nouvelle-Écosse travaillent dans l'ensemble des secteurs de la construction. Toutefois, compte tenu de la nature des travaux de ce secteur dans la province, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans le segment de la construction résidentielle (3,9 % de tous les travailleurs de métier). Sur l'ensemble des secteurs, la représentation des femmes est la plus élevée dans le secteur de l'entretien résidentiel, où elles représentent 4,2 % de la main-d'œuvre (voir la figure 10). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à travailler sont les suivants : aide de soutien des métiers et manœuvres en construction (23 % de toutes les femmes de métier), charpentière-menuisière (23 %), peintre et décoratrice (10 %), directrice de la construction (10 %) et entrepreneuse et contremaître (9 %).

La population autochtone est celle qui affiche la croissance la plus rapide au Canada; elle offre donc des possibilités de recrutement pour le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse. En 2021, les travailleurs autochtones représentaient environ 5 % de la population active du secteur de la construction de la province, ce qui constitue une légère baisse par rapport aux niveaux

Figure 9 : Emploi détaillé en construction par genre, Nouvelle-Écosse, 2022

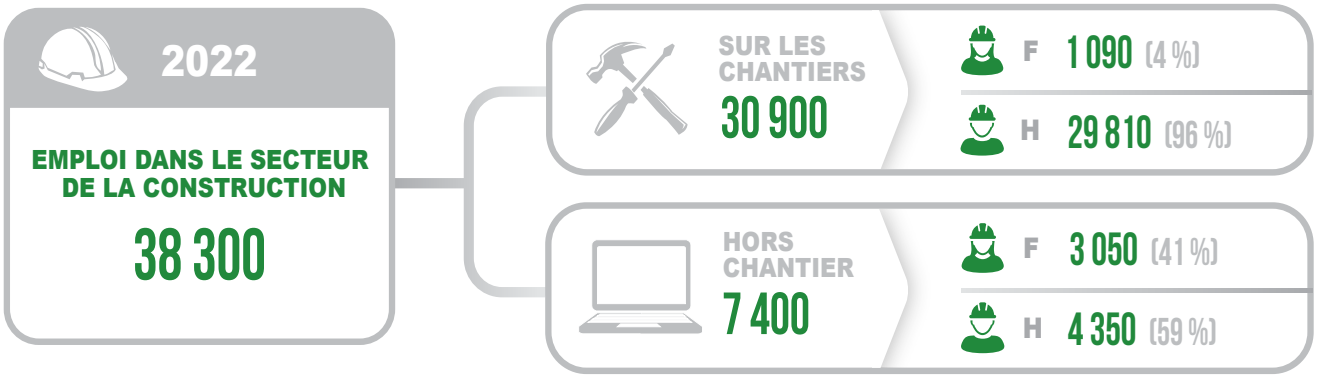

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de Statistique Canada.

Figure 10 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Nouvelle-Écosse

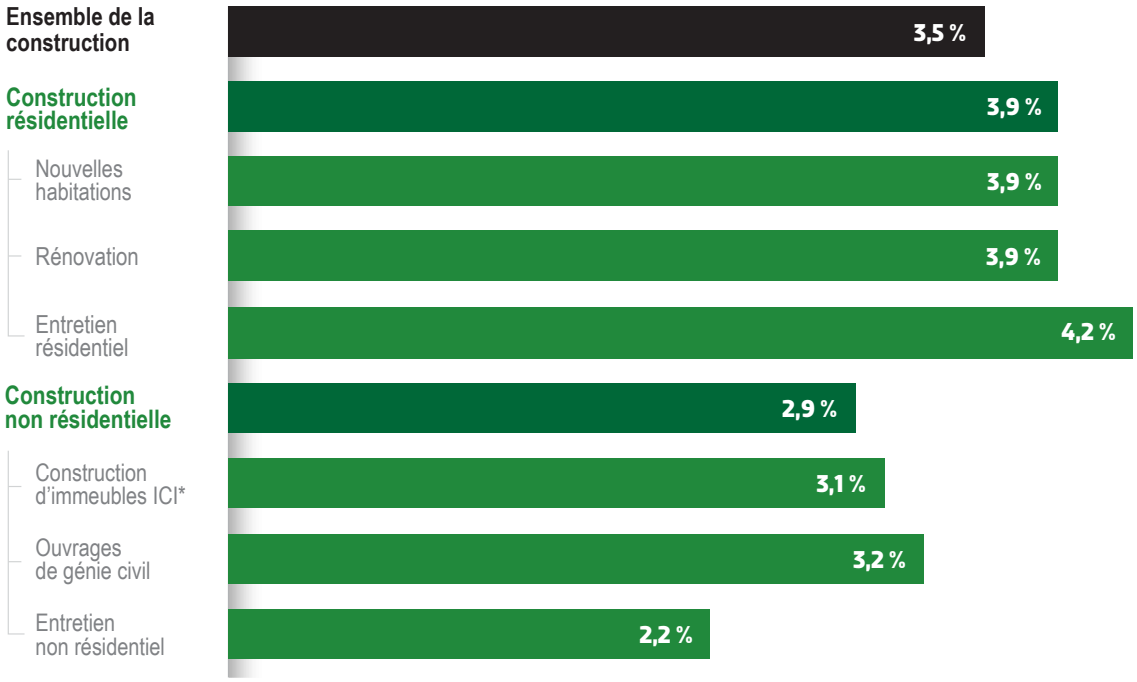

* industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de Statistique Canada.

observés en 2016[4]. Cette proportion concorde avec la proportion des Autochtones dans la population active globale (voir le tableau 5). Au fur et à mesure que la population autochtone continuera de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à augmenter la part occupée par cette population dans la population active du secteur.

Le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse du taux d'accroissement naturel de la population, les immigrants sont la principale source de croissance de la population active dans la province. Ils jouent un rôle de plus en plus important dans le renouvellement de la main-d'œuvre. La proportion qu'ils représentent a doublé au cours de la dernière décennie, passant de 5 % en 2011 à 10 % en 2021. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la population active, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle que l'on retrouve dans l'ensemble du Canada (voir la figure 11). La Nouvelle-Écosse est la seule province où la proportion d'immigrants dans le secteur de la construction est supérieure à celle dans la population active globale.

Selon les tendances antérieures en matière d'établissement, la province devrait accueillir 130 570 nouveaux migrants internationaux entre 2023 et 2032. Étant donné que ces personnes représenteront une proportion de plus en plus importante du principal groupe d'âge actif de la province, le secteur de la construction devra accroître ses efforts pour s'assurer de recruter sa part de nouveaux arrivants au sein de la population active.

Tableau 5 : Représentation des Autochtones au sein de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, Nouvelle-Écosse

Secteur		Autochtones	Non autochtones	Total	Proportion d'Autochtones (en %) au sein de la main-d'œuvre totale
Construction	2016	1 785	31 770	33 560	5,3 %
	2021	1 780	33 935	35 725	5,0 %
Tous les secteurs	2016	24 075	441 255	465 330	5,2 %
	2021	23 785	452 515	476 290	5,0 %

Source : Les calculs de ConstruForce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

[4] Statistique Canada, Recensement de 2021, demande de données personnalisées.

Figure 11 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2021

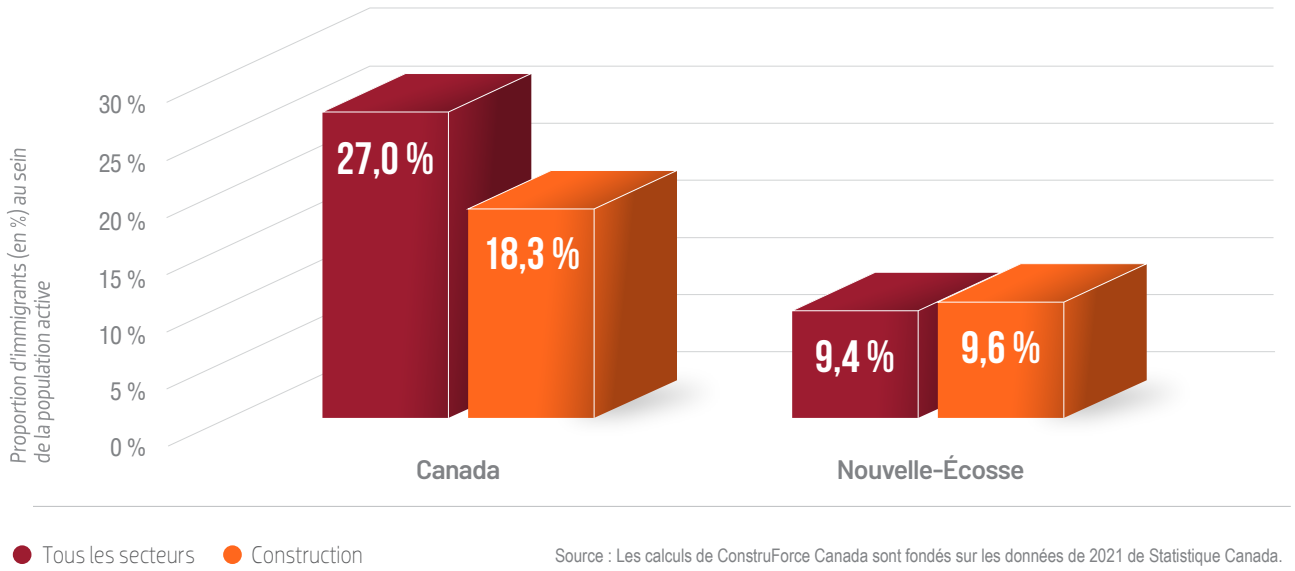

Source : Les calculs de ConstruForce Canada sont fondés sur les données de 2021 de Statistique Canada.

CONCLUSIONS ET RÉPERCUSSIONS

Le secteur de la construction de la Nouvelle-Écosse traversera une période de forte croissance à court terme.

On s'attend à ce que le nombre de nouvelles habitations diminue jusqu'en 2023, avant de repartir à la hausse jusqu'en 2028. La croissance du marché est influencée par des facteurs concurrents : l'abordabilité d'une part et la croissance démographique d'autre part. L'investissement dans le secteur de la rénovation devrait augmenter de façon continue tout au long de la période de prévision, stimulé par le vieillissement du parc de logements et l'augmentation des revenus des propriétaires. Ces forces se conjuguent pour maintenir les pressions sur la plupart des métiers et professions du marché du travail résidentiel au moins jusqu'en 2024.

Pour ce qui est de l'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle de la province, il augmentera parallèlement au calendrier des grands projets. Le secteur se repliera en 2023, car l'économie mondiale exercera une pression à la baisse sur les dépenses des entreprises. Il repartira à la hausse entre 2026 et 2028 grâce à la réalisation de plusieurs projets clés, notamment des projets d'exploitation minière et d'hôpitaux. Les conditions du marché du travail sont tendues au début de la période de prévision et ne devraient pas s'assouplir pour de nombreux métiers avant 2026 ou 2027.

Une gestion méticuleuse sera nécessaire pour satisfaire la demande à court terme découlant de grands projets tout en faisant face au vieillissement de la population active et au départ à la retraite prévu de près de 7 800 travailleurs, soit 24 % de la population active actuelle. Le vieillissement de la population de la province pourrait rendre plus difficile le recrutement de jeunes travailleurs, et le secteur devra compter davantage sur la mobilité, la migration intérieure et l'immigration internationale comme source importante d'approvisionnement en main-d'œuvre pendant la période de prévision.

Le modèle prévisionnel fondé sur des scénarios mis au point par ConstruForce Canada pour évaluer les conditions futures du marché de l'emploi constitue un puissant outil de planification que le secteur, les gouvernements et les autres intervenants peuvent utiliser pour effectuer le suivi des conditions du marché du travail et repérer d'éventuels points de pression. Les conditions prévues en ce qui concerne les marchés du travail reflètent les attentes actuelles du secteur, qui sont fondées sur le calendrier des grands projets proposés. Tout changement à ces hypothèses constitue un risque pouvant entraîner des variations des conditions du marché.

LES DONNÉES LES PLUS DÉTAILLÉES ET LES PLUS COMPLÈTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU CANADA SONT AFFICHÉES À

www.previsionsconstruction.ca

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur

CONSTRUFORCE® CANADA

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : previsionsconstruction.ca. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

CONSTRUFORCE® CANADA

Tél. : 613.569.5552 | info@construforce.ca

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé en partie par le Gouvernement du Canada par Programme solutions pour la main-d'oeuvre sectorielle | Canada

AVRIL 2023